

## **COMPTE-RENDU RÉUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 5 MAI 2026**

L'an deux mil vingt-six, le cinq mai à 20 h, le Conseil Municipal de la commune de Saint Jean de Vaux s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie, place des tilleuls, sous la présidence de Valérie VOLATIER, Maire.

**Etaient présents :** VOLATIER Valérie, VIDAL Pierre-Jean, NASSOY Jocelyne, SCHMID Cédric, AUBERT Marc, COUDRAY Xavier, GAUDILLERE Virginie, JESSAUME Coralie, VINCENT Sophie, CHAUVILLE Thibaut.

**Etait excusé :** ALIZARD Philippe (pouvoir à Valérie VOLATIER).

**Secrétaire de séance :** Sophie VINCENT.

Nombre de membres en exercice : 11

Date de la convocation : 30/04/2026

Membres qui ont pris part à la délibération : 10

Date d'affichage : 12/05/2026

### **Ordre du jour :**

- Régie camping municipal saison 2026.
- Eventuelles délégations de compétences du conseil municipal au maire.
- Composition instances communales obligatoires (Commission Communale des Impôts Directs et commission de contrôle de la liste électorale).
- Demande acquisition terrain communal chaume par M Pierrick DEMOURY.
- Questions diverses.

Les procès-verbaux des séances du 21 mars et du 31 mars 2026 sont approuvés et signés des membres présents.

### **1ère délibération - n°24/2026**

#### **OBJET : COMPOSITION COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS- CCID**

Madame le maire expose qu'il y a lieu de délibérer afin de désigner des personnes susceptibles de siéger à cette commission obligatoire suite au renouvellement du conseil municipal. Les élus ont cité quelques noms lors de la dernière séance mais un courrier de la Direction Départementale des Finances Publiques concernant la constitution de ces commissions nous est parvenu le lendemain de la réunion demandant 24 noms, la liste de noms proposés est donc à compléter.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité DÉCIDE de soumettre à la Direction Départementale des Finances Publiques la liste de contribuables suivants pouvant être désignés pour siéger à la Commission Communale des Impôts Directs :

Michel ISAÏE, Cédric SCHMID, Jocelyne NASSOY, Marc AUBERT, Raymond BOUDRIOT, Joël BREGAND, Noël JOLY, Sophie VINCENT, Dominique SACCARD, Pascal LABORDE, Bernard MERCEY, Daniel GODEFROY, Virginie GAUDILLERE, Virginie CASSAGNE, Sylvie GUILLEMAUD, Christelle MATHEY, Noël COULON, Liliane PARTY, Yves GALÉA, Sandrine JOLY, Jacques HAUSSEON, Aurore ANDRE, Bernard LOBREAU, Sandra THINEY-FERREIRA-CAETANO, Emmanuel JOLY, Sarah DESBROSSE, Jimmy VESSOT.

*Certifié exécutoire suite à transmission à la Sous-Préfecture de Chalon sur Saône le 15/05/2026  
Et publication le 12/05/2026- ID 071-217104306-20260505-D24\_26-DE*

### **2<sup>e</sup> délibération - n°25/2026**

#### **OBJET : APPROBATION REGLEMENT INTERIEUR DU CAMPING**

Madame le maire donne lecture du nouveau règlement intérieur du camping municipal.

Le Grand Chalon a confirmé par mail son souhait de pouvoir utiliser les sanitaires du camping en échange de la gratuité d'accès à la piscine pour les campeurs.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, approuve le règlement intérieur du camping municipal ci-annexé, qui sera affiché à l'accueil du camping et dont un exemplaire papier pourra être remis sur demande des usagers.

*Certifié exécutoire suite à transmission à la Sous-Préfecture de Chalon sur Saône le 15/05/2026  
Et publication le 12/05/2026- ID 071-217104306-20260505-D25\_26-DE*

### **ENQUETE PUBLIQUE CARRIERE MELLECEY - ENTREPRISE MAUGUIN ISDI ET GRANULATS**

Un avis d'enquête publique a été reçu en mairie par mail le 30 avril, adressé par la préfecture, service des procédures environnementales, la société MAUGUIN ISDI et GRANULATS a déposé, le 27 novembre 2025, une demande d'autorisation environnementale relative à l'exploitation d'une carrière sur la commune de Mellecey. La consultation du public débute le 18 mai pour se terminer le 18 août. Une réunion d'ouverture de la procédure est prévue le mercredi 27 mai à 19 h à la salle des zières à Mellecey, réunion de clôture lundi 10 août à 19 h.

Trois permanences seront assurées par le commissaire enquêteur.

Un dossier doit être remis sur clé aux communes concernées par ce projet, dans un rayon de 3 km, soit les communes de Mellecey, Givry, Dracy-le-Fort, Mercurey, St-Martin-sous-Montaigu, Saint-Jean-de-Vaux, St Denis-de-Vaux, Jambles.

IL est demandé par le préfet que les communes rendent un avis sur le projet.

### **SAISON ESTIVALE CAMPING - GUINGUETTE**

Une régie de recettes a été instaurée lors de la séance du 31 mars 2026. Les arrêtés de nomination des régisseurs seront rédigés cette semaine, M Xavier COUDRAY, conseiller municipal sans délégation du maire, sera nommé régisseur titulaire et Louise SONTTHONNAX sera désignée régisseur suppléante, considérant qu'elle est en charge de l'accueil des campeurs.

Le terminal de paiement du camping est tombé en panne, victime d'un virus, le nouveau est arrivé aujourd'hui.

Le lave-vaisselle de la guinguette est tombé en panne, réparation 800 € HT. Un devis a été reçu pour un matériel neuf, avec subvention de fonds de relance de 50% du Grand Chalon, il est jugé préférable d'acquérir du matériel neuf.

Le concert du festival « garçon la note » est prévu le 7 août au camping en soirée.

### **APPROBATION REGLEMENT INTERIEUR DU CAMPING**

Le Grand Chalon a confirmé par mail son souhait de pouvoir utiliser les sanitaires du camping en échange de la gratuité d'accès à la piscine pour les campeurs.

Un exemplaire du nouveau règlement intérieur du camping sera transmis à l'ensemble du conseil municipal par mail.

Des documents sont à récupérer à la halle ronde de l'office de tourisme de Givry, Marc AUBERT tentera de les récupérer.

Une affiche vidange WC chimiques sera remise en place sur site. Des Coffrets sont commandés pour les extincteurs et un plan d'évacuation, celui-ci est une obligation.

Le règlement intérieur est à afficher sur place, à préparer pour les usagers.

### **VENTE TERRAIN DU MOTO-CLUB**

Pas d'information reçue en mairie, excepté un courrier en date du 10 février de l'association « les gaz-couilles » désireuse de reprendre le bail du Moto-club. A ce jour, le bail signé en 2017 pour 3-6 ou 9 ans en mai 2017 n'a pas été dénoncé mais il a vraisemblablement expiré.

Une réflexion sur l'usage de ce terrain sera engagée (vente, location, usage par la mairie).

La création d'un verger-jardin partagé, d'une aire de détente, sont évoquées.

### **VENTE TERRAIN A M DEMOURY**

M Demoury a demandé à acquérir une parcelle qu'il loue actuellement à la commune, bail signé en décembre 2023 pour une durée de 15 ans, 700 €/an. Parcelle d'une surface de 4 500 m<sup>2</sup> environ, sur la chaume de ST Denis de Vaux. La SAFER a communiqué les prix des terres agricoles. Considérant le prix du terrain communiqué par la SAFER, considérant l'activité sur ce terrain, l'ensemble des élus considère que la commune n'a aucun intérêt à céder ce terrain au prix du terrain agricole.

### **CONSTRUCTION LEGERE EN ZONE AGRICOLE VITICOLE (STRICTEMENT PROTEGEE PLUI)**

Le 16 avril dernier, les élus ont remarqué l'installation d'un mobil-home au cœur d'une zone classée Agricole viticole et strictement protégée. Un courrier recommandé a été adressé aux trois propriétaires en indivision des parcelles concernées, sous le cimetière, les mettant en demeure d'enlever cette construction illégale sous quinzaine. L'accès aux parcelles se faisait sur les parcelles voisines (propriétés privées), il n'y avait pas d'accès autorisé. Une rencontre sera organisée en mairie, avec les propriétaires concernés, le service Application Droit des Sols du Grand Chalon et la gendarmerie.

### **BALADE DU MARDI 11 AOÛT - ASSOCIATION A2C**

L'office de tourisme de Givry organise chaque année les balades du mardi, celle organisée sur ST Jean de Vaux est prévue le mardi 11 août à partir de 17 h. Une dégustation clôture la randonnée. Il sera demandé à Philippe ALIZARD s'il est d'accord pour l'animer.

### **RAPPORT DES COMMISSIONS**

Voirie : Un devis a été reçu de la société EUROVIA pour un aménagement « cheminement piéton » le long de la RD 124, entre la place des tilleuls et le camping, 6 572 € HT. Il s'agit uniquement de marquage au sol et de panneaux.

Environnement : Madame le maire a reçu un représentant des retraités de la FDSEA concernant leur randonnée mensuelle, 65 marcheurs (30 voitures estimées) débiteront leur randonnée de ST Jean de Vaux le 23 juillet.

Les vieux pistons, vieux tracteurs : Madame le maire a rencontré un représentant de l'association, ils organisent une manifestation-balade sur le secteur, ils souhaitent pouvoir faire une pause à ST Jean de Vaux, le dimanche 30 août, pause de 2 h, pas de buvette. Ils pourront s'installer sur la place des tilleuls, une information sera faite aux habitants.

Bâtiments : IL est envisagé de remplacer le barillet de la salle de réunion de l'ancienne école car de nombreuses clés ont été données ou perdues. L'association des pot'âgés vont venir ranger dans la salle car des jeux sont restés sur place et l'association est en dormance pour le moment.

Une activité « pilates » sera proposée à la population dans cette salle à 18 h ou 19 h, le mardi, à compter de la rentrée, encadrée par Sophie VINCENT.

La plantation des fleurs par la commission est prévue ce samedi 9 mai à partir de 9 h. De la terre devra être ramenée dans les bacs.

La commission du bulletin municipal se réunira le mardi 26 mai à 19 h 30.

La commission festivités - action sociale se réunira le mardi 9 juin à 19 h.

### **QUESTIONS DIVERSES**

Il est demandé s'il sera possible de charger des vélos sur la nouvelle borne IRVE installée Place des Tilleuls (ou un adaptateur ?).

Il serait intéressant de rappeler un certain nombre d'informations aux habitants, notamment concernant les containers d'ordures ménagères qui sont à rentrer sur leur propriété après le passage du camion.

Des branches sont à élaguer sur un arbre envahi de gui sur le terrain de pétanque.

La Journée citoyenne est prévue le 6 juin, une information sera transmise aux habitants, une inscription sera nécessaire car une collation sera offerte aux participants le soir à la guinguette du camping, qui devra être prévenue.

Virginie GAUDILLERE a adressé un courrier demandant à effectuer une immersion professionnelle en mairie, une convention sera transmise par France travail.

Une soirée « burger » sera organisée par Jimmy VESSOT, boulanger, sur la place des tilleuls, le mercredi 3 juin.

IL est envisagé de faire travailler en commun, sur certaines tâches, l'agent technique de la commune et celui de ST Martin-sous-Montaigu. Le conseil municipal y est favorable, mais les tâches concernées doivent être listées précisément Une convention serait à établir.

Pierre-Jean VIDAL propose d'activer « Panneau pocket plus », pour un montant de 87 € HT par an. IL faudra refaire une campagne de communication auprès de la population.

Une information sera faite auprès du Service Territorial d'Aménagement du chalonnois, concernant un panneau couché le WE du 2 mai sur le carrefour avec St Martin sous Montaigu.

La prochaine séance de conseil municipal est prévue le mardi 2 juin à 20 h.

**L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, la séance est levée à 22 h 18.**